

VERACASH
SAS au Capital Social de 1.313.680,00 €
42 rue de Tausia
33800 BORDEAUX
Siren 808 689 657 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20/06/2023

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de l'article L 223-26 du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de cet exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

1.- Activité de la société

L'activité principale de la société VeraCash

Le service VeraCash propose un compte en ligne adossé à de l'or, de l'argent métal et des diamants 100% physiques stockés en zone hautement sécurisée au sein des Ports Francs de Genève. Ce compte est lié à une carte MasterCard (utilisable dans plus de 50 millions de points de vente et distributeurs de billets dans le monde) et une application mobile de type wallet (pour envoyer de la valeur sans frais et instantanément partout dans le monde). Wallet et carte MasterCard permettent de rendre liquide, à tout moment, les métaux détenus par le client.

Cette activité existe depuis le deuxième semestre 2015. La société a été créée le 31/12/2014, l'année 2021 est son sixième exercice d'activité.

2.- Analyse de l'évolution du Chiffre d'Affaires et des résultats

En 2022, le Chiffre d'Affaires hors taxes est de 78.799.845 € contre 59.390.266 € en 2021, soit une augmentation de **33%**.

Le Chiffre d'affaires 2022 se décompose comme suit :

- Ventes de marchandises :	76.826.841 €
- Production vendue :	1.973.004 €

Nous avons ainsi les produits d'exploitation suivants :

- Subventions d'exploitation : 0 €
- Autres produits d'exploitation : 189.975 €

Le total des produits d'exploitation s'élève à : 78.898.820 €

Le total de charges d'exploitation s'élève à : 76.114.594 €

Et se décompose comme suit :

- Achats de marchandises : 76.114.594 €
- Variation de stocks : 31.779 €
- Autres achats et charges : 1.612.687 €
- Impôts et taxes : 305.525 €
- Salaires et traitements : 396.089 €
- Charges sociales : 135.584 €
- Amortissements et provisions : 434.979 €

Le résultat d'exploitation est donc de : - 49.417 €

Le résultat financier de l'année est de - 26.549 € dont les charges financières s'élèvent à - 46.070 € et les produits financiers à 19.520 €.

Le résultat courant est donc de : - 76.044 €

Le résultat exceptionnel de l'année est de 28.122 € uniquement composé des produits exceptionnels.

Les comptes de l'exercice se soldent par une perte de 44.812 €.

3.- Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de - 44.812 € de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : - 44.812 €
- Report à nouveau débiteur : - 4.263 €

TOTAL : - 49.075 €

Affectation :

- Au report à nouveau débiteur : - 49.075 €

TOTAL : - 49.075 €

4.- Événements survenus au cours de l'exercice

- L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice hormis une légère augmentation du nombre d'inscrits et des dépôts des clients.
- **Ajout des nouvelles fonctionnalités**
 - En préambule de notre futur compte en EUR, nous avons ajouté la possibilité pour que nos clients puissent conserver un virement total ou partiel sur un compte d'attente afin de choisir la cotation à laquelle il souhaite investir dans un délai maximum de 15 jours, au bout duquel le solde EUR est converti en métal.
 - La possibilité de créditer le compte en espèces a également été ajoutée, grâce à notre partenariat avec Point Cash (Brinks).
 - Tableau d'aide au calcul des Plus values

5.- Événements survenus depuis la clôture de l'exercice

- Le contexte bancaire a été bouleversé à la suite des faillites des banques californiennes ou encore du sauvetage du Crédit Suisse. Cette situation n'a pas non plus d'impact majeur sur notre activité, néanmoins, nous avons pu constater une tendance haussière du nombre de nouveaux clients ou du volume de dépôts.
- Lancement de l'opération de fusion entre VeraCash SAS et VeraCash Capital SAS par le biais d'un échange d'actions
- Nomination de Monsieur Ignacio SAINZ IGLESIAS au poste de Directeur général délégué le 20 mars 2023

6.- Évolution prévisible de la situation de la société et perspectives

Malgré les événements internationaux ayant des impacts sur l'économie mondiale, VeraCash maintient de bons niveaux d'acquisition de clients et dépôts de fonds.

VeraCash a laissé derrière elle les impacts de la migration de prestataire technique et a atteint des indicateurs de relation client corrects (4,5 étoiles sur Trustpilot ou un score NPS de 60).

Le Chiffre d'Affaires du 1^{er} trimestre 2023 s'élève à 21 M€ contre 19 M€ au 1^{er} trimestre 2022 ; 17 M€ au 1^{er} trimestre 2021 ou encore 19 M€ au 1^{er} trimestre 2020 (où un tiers du surplus du CA a été généré suite au confinement de mars).

7.- Conventions réglementées

Le Commissaire aux Comptes a été avisé des conventions visées aux articles L.227-10 du Code de Commerce intervenues durant l'exercice conformément aux statuts.

8.- Encours fournisseurs et clients

L'encours fournisseurs est de 135.026 € (0,2% du CA) pour l'année 2022 contre 184.160 € pour 2021 (0,3%). Le délai de paiement est de 30 jours. Ce solde est composé de 66 factures payables à 30 jours.

L'encours clients (groupe) est de 0 € pour l'année 2022 comme pour 2021 où il était de 0 €.

9.- Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 2243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des deux exercices clôturés depuis la création de la société.

10.- Dépenses non déductibles des bénéfices

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

11.- Administration et Contrôle de la Société

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Jean-François FAURE,
Pour la Société EURL A BUSINESS WORLD
Présidente